

SUIVI DE LA CRISE DE LA COVID-19

Les versements 2 et 3 du compte de taxes seront reportés de 30 jours

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 16 avril 2020 – Le 15 avril dernier, monsieur le maire Pierre Dolbec a adressé aux citoyens et citoyennes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, un troisième message en lien avec la crise de la COVID-19.

En plus de dresser le tableau des cas de COVID-19 dans la région, Monsieur Dolbec a annoncé que le conseil a déposé, à sa séance du 14 avril dernier, un projet de règlement ayant pour effet de reporter de 30 jours les dates des versements 2 et 3 du compte de taxes. Ainsi, le versement du 30 juin sera reporté au 30 juillet et celui du 29 septembre sera reporté au 29 octobre.

Cette mesure vient s'ajouter à la baisse, à partir du 1^{er} avril, du taux d'intérêt applicable aux comptes impayés, qui passait de 12 % à 3 %, comme annoncé le mois dernier.

Monsieur Dolbec a profité de l'occasion pour remercier le personnel de la Ville qui assure courageusement et vaillamment les services essentiels. Environ 50 % des employés municipaux sont à leur poste régulier, l'autre 50 % est, soit en télétravail ou a fait l'objet d'une mise à pied temporaire.

« Fournir de l'eau potable de qualité, donner accès à des routes en bon état, assainir les eaux usées, continuer à émettre les permis et gérer ces services essentiels sont d'une importance capitale pour la population », de poursuivre le maire dans son message aux citoyens et citoyennes.

Monsieur Dolbec a tenu à remercier, tout particulièrement, les pompiers – premiers répondants qui continuent à offrir un service impeccable aux personnes en détresse, malgré les circonstances.

Il a tenu à remercier également le *Comité d'orientation et dépannage* et *Popote et Multi-Services*, deux organismes à but non lucratif qui assurent, aux personnes qui en ont besoin, un service alimentaire essentiel.

« J'incite les gens qui le peuvent à encourager financièrement ces organismes ou à leur offrir de l'aide bénévole ».

En conclusion de son message, le maire a réitéré la nécessité de continuer à respecter les consignes de la Santé publique pour réduire la propagation de la COVID-19, en particulier en gardant une distance minimale de deux mètres avec les personnes avec lesquelles on entre en contact et surtout en n'exposant pas les personnes âgées à des risques inutiles.